

Débat National sur l'avenir de l'Ecole

Quelle Ecole pour demain ?

Le débat national sur l'avenir de l'Ecole a eu lieu au Lycée Jean Rostand de Chantilly le Vendredi 12 décembre après-midi et le samedi 13 décembre matin.

Il a réuni une petite centaine de participants dont une proportion relativement importante d'élèves de seconde première et terminale. Des professeurs de toutes disciplines ont participé à titre individuel puisque les organisations syndicales également représentées ont déclaré en préalable qu'à leur avis ce débat n'avait pas de vraie raison d'être dans la mesure où les « conclusions » étaient déjà connues et que les parlementaires avaient même des documents de travail pour préparer leurs débats.

L'équipe d'animation présidée par Gérard OLSEM ancien Proviseur de Lycée et en retraite était composée de J-C GRIMAL Professeur agrégé de Sciences Economiques et Sociales et de François GOBERT Professeur agrégé de Sciences Physiques.

Le Conseil d'Administration de l'établissement avait demandé que le débat s'organise autour des quatre questions suivantes :

- **Les missions de l'Ecole** **Fiche 02**
- **Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?** **Fiche 10**
- **Faut-il donner d'avantage d'autonomie aux EPLE et accompagner celle-ci d'une évaluation ?**
Fiche 19
- **Comment former ,recruter ,évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?**
Fiche 22

Organisation du débat et modalités retenues.

Les fiches nécessaires à la réflexion et au débat avaient été déjà diffusées en partie dans l'établissement aux différents partenaires et acteurs de la communauté scolaire .Lors d'une séance de travail préparatoire au débat il avait été souhaité que ces documents soient une nouvelle fois diffusées et mises à la disposition des participants le vendredi et le samedi.

Il a été décidé aussi de **créer trois groupes de travail** animé chacun par un des membres de l'équipe d'animation.

Cette façon de faire qui peut avoir des inconvénients visait à favoriser la participation active et la prise de parole des personnes présentes.

Il a été convenu alors qu'au cours d'une séance plénière il y aurait une restitution « à chaud » à l'ensemble des participants de ce qui avait été débattu.

En outre chaque groupe avec son animateur avait à susciter parmi les participants la collaboration de quelques volontaires pour rapporter et pour aider à la synthèse finale.

Enfin le thème traitant des missions de l'Ecole a été subdivisé en trois questions abordées le samedi 13 décembre par trois groupes.

Synthèse générale et mise en forme du document final.

Il a paru judicieux d'uniformiser autant que faire se peut la présentation des différentes synthèses en se calquant sur celle des fiches fournies pour le débat.

Chaque document présente ainsi une **introduction** qui précise le nombre et la qualité des participants. On trouvera également une indication sur le degré d'intérêt manifesté ou sur le climat des échanges.

Un **état des lieux** sur le thème et en relation avec l'établissement est dressé.

Le compte rendu fait état des **réflexions** qui sont conduites pour aboutir à trois ou quatre **propositions** qui pourront apparaître comme autant de **priorités**.

Fiche n°2

Domaine : **Définir les missions de l'Ecole.**

Introduction :

Le groupe qui était constitué de 5 élèves, 6 professeurs, et de 2 parents d'élèves a réfléchi sur les missions de l'Ecole, **l'instruction l'éducation et la formation**. Il s'est efforcé d'en préciser les contours pour mettre en évidence quelques idées maîtresses susceptibles d'inspirer des mesures concrètes sous forme de quelques propositions.

On notera que tous les **élèves présents sont des élus** : soit au Conseil d'Administration ou au Conseil de la Vie lycéenne ou encore au « Conseil Régional Jeunes de Picardie. »

Réflexion.

Personne ne remet en question le fait que l'Ecole doit assurer ces trois missions essentielles que sont l'instruction, c'est à dire transmission de **connaissances**, l'éducation c'est à dire transmission de **valeurs** et la formation ou **préparation à la vie professionnelle**.

Il ne s'agit pas de choisir entre l'une ou l'autre de ces missions. Elles sont **liées**. Elles **forment un tout**.

L'Ecole accompagne le jeune dans la construction de sa personnalité. C'est par la réappropriation des connaissances et des valeurs qu'elle se construit.

Si les élèves viennent au Lycée pour avoir un baccalauréat, et acquérir des connaissances à leur insu – mais ils s'en aperçoivent tôt ou tard – ils apprennent surtout **à réfléchir** et dans la pratique de la vie quotidienne **à vivre ensemble selon des codes et des règles de comportement**. Apprendre à réfléchir c'est à dire **développer l'esprit critique**.

Rigueur intellectuelle, précision des termes et de l'analyse, stimulation de l'imagination pour des solutions aux problèmes posés, probité, écoute et respect de l'autre, assiduité, ponctualité ... Qui soutiendrait que ces contraintes et ces efforts quotidiens ne préparent pas à la vie active ?

Il n'y a pas sujet d'inquiétude à constater un **décalage entre les besoins** – variables et incertains de l'Economie – et les **qualifications obtenues à l'Ecole**.

Ce **décalage est inévitable et normal** : les professions évoluent du fait même des professionnels qui exercent leurs compétences.

L'élève aura à se former sur le terrain et à poursuivre sa formation au cours de sa vie professionnelle. Il le fera d'autant mieux que sa formation et son **bagage scolaire** lui permettront de **s'adapter** et d'affronter le monde économique.

Sans doute existe-t-il des filières plus « professionnalisées » : enseignements technologiques et professionnels. Mais en aucun cas elles ne peuvent apparaître comme des « écoles d'application » étroitement et directement dépendantes des besoins fluctuants et incertains de l'Economie. **De toute manière l'Ecole ne saurait former à tous les métiers.**

L'Ecole doit rester le lieu où l'on **apprend à réfléchir**, **développer l'esprit critique à partir des connaissances et rester le lieu de défense de la culture et du livre**.

A ce titre elle doit notamment apprendre la distance avec **les media** et particulièrement avec la **Télévision**, **contre-pouvoir qui n'a pas de contre-pouvoir**.

Il est apparu utile de souligner que les valeurs transmises à l'Ecole sont celles de la **République rappelées dans la Constitution**.

Cela ne se fait pas seulement dans le cadre d'un enseignement spécialisé (Education Civique Juridique et Sociale par exemple) mais aussi par la pratique de la vie ensemble.

L'Ecole, **lieu de vie** où doit naître l'envie d'être et d'apprendre participe ainsi à la formation du citoyen, à son intégration à la société et au monde du travail.

Mais il y a plus. C'est dans cet univers, dans ce lieu de vie que s'exprime aujourd'hui **plus que jamais un besoin d'humanité**. **Besoin d'apprendre à connaître et rencontrer l'Autre**. L'Autre c'est l'homme dans le professeur, l'éducateur, le copain... voire le parent

Besoin d'apprendre au contact de l'Autre, à lire et interpréter l'actualité.

Besoin aussi d'agir et d'apprendre à agir sur le monde actuel.

En résumé l'Ecole doit créer les conditions d'une permanente soit d'apprendre et soit d'être en développant avec les autres des relations fortes d'humanité.

Propositions.

Enoncées ces propositions n'ont pas été réellement débattues mais elles semblent avoir trouver un écho favorable au sein du groupe :

1° Création d'un **nouvel « espace d'éducation et de formation »** où le professeur en abordant plus **librement** une partie du programme développerait avec ses élèves une autre forme de relation.

2° Faire de l'Ecole un « **lieu de vie** » en introduisant un projet liant l'Ecole aux problématiques actuelles ,y compris politiques ,philosophiques ou religieuses.

3° Favoriser les initiatives où le « **patrimoine culturel de l'humanité** » serait mieux connu.

4° Diminuer les effectifs des classes pour améliorer les relations humaines.

Domaine: Définir les missions de l'école

Sujet n°2: Quelle doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir

Introduction

Notre groupe de réflexion s'est penché sur un aspect des missions de l'école: **l'instruction**. Ce groupe était constitué d'une quinzaine de personnes: d'élèves, de professeurs et d'un maître d'externat.

Etat des lieux

Premier cycle

- Proportion trop grande d'élève qui ne maîtrise pas le français en fin de CM2.
- Initiation des langues vivantes n'est faite par les professeurs des écoles.
- Très peu d'initiation aux sciences.

Second cycle

- Contenus des programmes suffisants mais manque dans l'apprentissage de l'esprit critique.
- Deux langues vivantes suffit.
- Sciences: trop de théorie, pas assez concret.
- Une expérience intéressante est l'enseignement de l'ECJS en 1L par un professeur de philosophie.
- Manque de réalisme entre les exigences et les capacités de certains élèves.
- Expérience hors de France: Allemagne où il y a une remise en question de l'enseignement du matin et en Italie, où la TV va peut-être participer à l'instruction des enfants et adolescents

Réflexions

Notion de "socle culturel minimal"

- C'est une nécessité et il doit y être de qualité. Des options à coté sont aussi nécessaire.
- Contenu du "socle culturel minimal: langues, philosophie, français histoire et sciences.
- Ce socle est-il réaliste et réalisable ? Il faut adapté le contenu au public.

Curiosité et esprit critique

- Les options doivent être en nombre raisonnable et de qualité afin de compléter les connaissances des élèves suivant le goût de chacun.
- Organiser les années scolaire en semestre pour "essayer" une ou plusieurs discipline .

Cohérence des contenus des programmes

- La cohérence et les connexions dans une même discipline d'une année sur l'autre sont vus par les élèves. Elles n'existent pas ou trop peu entre les différentes disciplines dans une même année. Ceci est dommageable pour les élèves car cette cohérence les rassure.

- De même, cette cohérence ne se fait pas sans la cohésion des professeurs: augmenter le nombre de "rencontre" entre les enseignants de disciplines différentes afin qu'une même notion ou un même thème soit abordé de façon cohérente.

Propositions

1. Nécessité de plus de cohérence et de liens entre les différentes disciplines enseignées et entre les professeurs.

2. Garantir un socle culturel minimal de qualité.

3. Développer la curiosité des élèves, leur ouverture d'esprit et leur sens critique

Thème 2 : les missions de l'école

Question : comment l'école peut elle contribuer à réduire les inégalités sociales ?

1/ Introduction

Cette question a attiré de nombreux participants : quelques parents, quelques enseignants, un représentant des personnels administratifs, et un grand nombre d'élèves, dont la participation active et pertinente mérite d'être soulignée.

2/ Etat des lieux

Compte tenu de la complexité de la question, un rappel de la situation actuelle apparaît nécessaire. L'école a depuis longtemps pour objectif de réduire les inégalités sur la base de quelques principes simples :

-égalitarisme : mêmes programmes, mêmes enseignants, mêmes conditions d'enseignement quels que soient les établissements ; la standardisation était le moyen d'assurer l'égalité des chances.
-méritocratie : promotion des meilleurs quelle que soit leur origine sociale, souci de constituer une élite sur la base de critères scolaires objectifs ; l'école devait jouer un rôle d' « ascenseur social » pour les élèves d'origine modeste.

Depuis les années 60, de plus en plus de jeunes poursuivent des études, passent le Bac, deviennent étudiants, mais l'objectif de réduction des inégalités se heurte à des réalités tenaces :

- il y a eu une massification plus qu'une réelle démocratisation : inégalités en matière d'orientation, de filières, de réussite, d'accès à l'université...
- il y a une persistance de l'échec scolaire : retards, redoublements, sorties du système scolaire sans diplôme...
- il y a une crise de confiance dans la capacité de l'école à réduire les inégalités : remise en cause de la méritocratie, dévalorisation des diplômes, difficultés d'insertion sur le marché du travail, crise de crédibilité du travail comme valeur, doutes des enseignants eux mêmes...

Dans ces conditions, quelles propositions concrètes peut on faire pour réduire, dans la mesure du possible, les inégalités face à l'école ?

3/ Réflexion

Le débat va successivement s'orienter autour de quelques question :

- pour faire face à la démotivation, faut-il accentuer la diversification des séries et filières actuelles ou plutôt effectuer un recentrage sur des fondamentaux ? Les opinions sont partagées, sur les aspects positifs et négatifs de chacune des options : la diversification des séries permet un choix précoce et une formation adaptée mais rend difficile une réorientation ; le recentrage risque de ramener les contenus à un minimum peu ambitieux et de conduire à une fausse liberté, comme dans les pays anglo-saxons, avec des choix d'options qui limitent les possibilités d'études supérieures. Mais au fil des interventions, l'idée d'un socle fondamental assorti d'un système d'options souples semble très majoritaire.
- pour tenir compte des différences d'aptitudes et de maturité, faut-il jouer sur le redoublement ou permettre des parcours à la carte, avec des rythmes différents ? Les enseignants soulignent qu'un redoublement peut être positif, mais qu'il est de plus en plus faussé par les mécanismes d'appel et que le passage automatique d'une classe à l'autre ne crée plus un stimulant au travail. Le principe de classe de redoublants avec une pédagogie adaptée est aussi évoqué : il permet de valider les acquis, de passer plus vite sur certains points et de se concentrer sur les difficultés, mais aussi d'éviter le comportement type du redoublant dans une classe « normale ». Les élèves, en ce qui les concerne, ont souvent une vision négative du redoublement et défendent l'idée d'un parcours à des rythmes différents, avec un système d'unités de valeur et une validation finale des acquis. Mais certains s'interrogent sur les dangers d'un tel système, à la lumière de ce qui existe dans les pays anglo-saxons.
- les mécanismes actuels de soutien aux élèves en difficulté sont ils efficaces ou faut il les modifier ? Les élèves et une partie des enseignants semblent d'accord sur le fait que les mécanismes actuels (modules, soutien ou aide individualisée) ne sont guère efficaces et que la structure de groupe ne contribue pas à résoudre les difficultés rencontrées. Les élèves présents semblent beaucoup plus intéressés par des cours de type cours particuliers (mais avec 2,3 élèves et assurés dans le cadre du service public) et un

mécanisme de tutorat (avec l'idée qu'un élève peut réexpliquer à un autre le contenu d'un cours avec un vocabulaire plus adapté, plus compréhensible, que celui d'un enseignant).

- les différences de contexte socioéconomique et socioculturel doivent elles être corrigées par des mesures de carte scolaire ou par des dotations spécifiques (de type ZEP) ? La plupart des intervenants voient mal comment éviter les inégalités de recrutement selon les zones d'habitation par des mesures de carte scolaire. Il existe des stratégies individuelles pour échapper aux établissements d'affectation (cf. choix d'options ou de langues rares) mais qui profitent surtout aux plus privilégiés. Dans le contexte actuel, le principe des ZEP semble inévitable, même si le bilan est mitigé.
- faut il modifier le contenu de cours ou les méthodes de travail pour favoriser la réussite scolaire et réduire les inégalités face à l'école ? La plupart des intervenants, en particuliers les élèves, insistent sur la lourdeur des programmes qui conduit à privilégier le quantitatif sur le qualitatif. Des enseignants insistent sur le problème des méthodes de travail (apprendre à apprendre), qui leur paraît plus discriminant socialement que le contenu des programmes. L'assimilation du cours et le travail personnel ne peuvent être efficaces qu'avec des bonnes méthodes et c'est souvent ce qui manque le plus. Les différences de méthode, d'une discipline à l'autre, voire d'un enseignant à l'autre, sont aussi un facteur de perturbation pour les élèves.
- comment lutter contre le poids de l'héritage culturel, les facultés très inégales des parents d'aider leurs enfants sur le plan scolaire ? Un accord se réalise sur le principe des études surveillées, avec un encadrement capable de guider l'élève dans son travail personnel. Une autre suggestion consiste à encourager l'internat, qui peut constituer une voie de réussite pour un certain nombre d'élèves, à condition que l'établissement dispose d'un encadrement de qualité.

4/ Propositions

Le groupe n'a pas vraiment formalisé des propositions, faute de temps, mais certaines propositions ont fait l'objet d'un assez grand consensus :

- N°1 : envisager un parcours scolaire plus personnalisé : socle fondamental assorti d'options souples, système d'unités de valeur avec validation des acquis.
- N°2 : modifier les systèmes d'aide et de soutien : explorer des pistes nouvelles (aide véritablement individualisée, tutorat) mais aussi renouer avec des méthodes anciennes qui ont fait leurs preuves (études encadrées, internat de qualité).
- N°3 : maintenir les systèmes de discrimination positive actuels : maintenir les ZEP tant que la carte scolaire reste ce qu'elle est actuellement.

Fiche n° 10 :Sujet

Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Introduction

Parce que l'élève est au centre du système éducatif son orientation constitue un enjeu capital pour lui même ,sa famille, pour les professeurs et les personnels de l'Education et pour le système éducatif .

Cela s'est traduit à la fois dans la composition du groupe qui a choisi de réfléchir sur ce sujet et dans la qualité des échanges qui ont eu lieu.

Sur 31 personnes présentes il y avait 19 élèves(9 de seconde et 10 de terminale)4 parents , 4 enseignants (Français, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique et Chimie, Documentation),1 Conseillère d'Orientation,1 Conseiller Principal d'Education,1 Surveillant d'Externat, et l'animateur.

Le groupe a rapidement souligné le **décalage important** entre le discours officiel sur l'orientation et ,l'égalité des chances et la réalité.

Car si en théorie c'est l'élève qui s'oriente en fonction de ses goûts ,de ses résultats et de son « projet personnel »,dans la pratique **cela n'est pas toujours vrai** et cela n'est pas vrai pour **tous les élèves**.

Quelles solutions imaginer pour une plus grande efficacité individuelle et collective et pour une plus grande justice ?

Etat des lieux.

La demande des familles est simple :maintenir le plus longtemps possible un très large **éventail de choix** pour permettre de s'adapter aux métiers qui apparaissent et disparaissent et éviter à la fois de placer l'élève en **situation d'échec et de baisser le niveau** des exigences scolaires.

L'élève (collégien et lycéen) doit ainsi pouvoir trouver au sein de l'institution scolaire les conditions de son **épanouissement personnel** et pouvoir choisir en toute connaissance de cause les études qui lui conviennent le mieux

L'examen de la situation en **classe de seconde** et dans la série **Technologique Tertiaire** (S.T.T) révèle des difficultés sérieuses.

Problèmes de la Classe de seconde.

D'une façon paradoxale l'accès à la classe seconde est relativement plus facile à obtenir que certaines séries professionnelles.

Elle est pour de nombreux élèves la classe d'orientation et d'affectation **par défaut**.

Sans doute est-elle **demandée par plus de 80%** des élèves de troisième mais en même temps le **taux de redoublement (20% et plus)y est toujours trop important**.

Il y a là un **risque redouté et refusé** par les familles comme par les enseignants :baisser le niveau des exigences scolaires sous prétexte que trop d'élèves ne parviennent pas à suivre .

Mais il y a aussi la préoccupation de ne pas mettre les adolescents en situation d'échec à un âge de la vie où l'on a besoin d'avoir une bonne image de soi.

Comment faire enfin pour **valoriser les voies professionnelles et technologiques** et modifier les représentations que s'en font élèves et familles ?

Problèmes de la voie technologique tertiaire.

C'est une autre situation paradoxale qui est rappelée.

Les **poursuites d'études** en STT sont nombreuses et diversifiées et l'accès à l'emploi est réel Les élèves qui demandent ces sections y réussissent bien. Mais pour beaucoup c'est encore une orientation par défaut :leurs résultats scolaires sont souvent insuffisants dans les disciplines d'enseignement général pour permettre un autre choix.

Réflexions.

Comment faire pour que l'orientation soit positive ?

Diversification des filières.

Les avis sont réservés sur cette idée car le groupe considère non sans raison qu'il y a déjà beaucoup trop de filières.

Valorisation des études professionnelles et technologiques et des métiers qui s'y rapportent.

Multiplication et renforcement des contacts avec le monde économique dès le Collège.

Favoriser les occasions d'école ouverte

Augmenter à la fois les **capacités d'accueil en fin de collège dans les voies professionnelles et les structures d'accueil dans les classes « passerelles »**

Ne pas baisser les exigences requises en seconde générale et prendre en charge le plus tôt possible au Collège les élèves qui décrochent.

Une sélection à l'entrée en seconde pourrait être instituée non pour limiter l'accès en seconde mais pour en garantir l'efficacité compte tenu des pré-requis nécessaires pour réussir normalement

Priorités et propositions .

C'est la situation d'échec qui est redoutée et refusée par les familles. Aussi paraît-il indispensable de prendre les mesures préventives à cela.

Au Collège prendre en charge les élèves qui « décrochent » et leur proposer un parcours adapté.

Valoriser les sections mal connues et mal perçues.

Sélectionner avant l'entrée en seconde et corrélativement augmenter les capacités d'accueil de sections professionnelles et créer le maximum de passerelles pour permettre les réorientations ultérieures.

Question : faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

1/ Introduction

Cette question n'a réuni qu'un nombre limité de participants, mais particulièrement motivés : aucun élève, aucun parent, mais deux représentants des personnels administratifs et quelques enseignants, représentant les différentes sensibilités syndicales de l'établissement.

2/ Etat des lieux

Une brève introduction au débat met en évidence le contexte d'ensemble qui justifie cette interrogation : critiques récurrentes sur les rigidités des systèmes trop centralisés ; tendance générale à rapprocher les individus, les citoyens des centres de décision ; évolution progressive de la France, pays centralisé par excellence, vers la déconcentration puis la décentralisation (lois de 1982 et 2003) ; décret de 1985 sur les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement ; existence d'une logique décentralisatrice au niveau européen.

Un débat rapide s'engage alors sur deux thèmes :

- la tendance à la décentralisation, avec quelques réflexions générales : la décentralisation peut être positive ou négative, selon les exemples choisis ; il faut se garder des comparaisons avec les pays voisins, chaque pays a sa propre histoire, comme l'ont montré les débats lors du Forum social européen ; tout dépend de l'objectif poursuivi : simple souci d'efficacité financière ou volonté de prendre en compte le terrain pour améliorer le service public.
- La Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), avec les expérimentations à Bordeaux et Rennes, qui montre bien l'évolution des administrations d'une culture de moyens à une culture de résultats, une culture de type entreprise, avec gestion de la masse salariale.

La suite du débat montre que les différents intervenants semblent globalement d'accord avec le constat par la commission Thélot, c'est à dire l'existence officielle de marges d'autonomie des EPLE, mais une autonomie en réalité très limitée :

- l'autonomie des établissements varie selon les académies, selon les collectivités locales de rattachement, ce qui recoupe en partie les différences de moyens des collectivités locales.
- l'autonomie des EPLE reste le plus souvent très formelle, leurs marges de manœuvre sont très restreintes : le vote du budget ne consiste qu'à quelques aménagements mineurs dans le cadre d'une enveloppe donnée, il existe des postes prioritaires auxquels on ne peut toucher, les crédits pédagogiques apparaissent comme un poste résiduel... ; le vote de la structure pédagogique est lui aussi formel dans le cadre d'une DHG qui ne laisse guère de marges d'initiative ; le règlement intérieur est l'occasion de retouches mineures, mais il est souvent reformaté par l'autorité de tutelle (articles recommandés ou refus de certains articles)
- le projet d'établissement qui devrait être le symbole de l'autonomie ne donne pas lieu à de véritables débats, une véritable réflexion collective ; le plus souvent, il est reconduit d'une année sur l'autre, avec des modifications marginales.
- le fonctionnement du conseil d'administration est frustrant : les débats sont certes plus importants qu'auparavant, mais on se heurte au problème du pilotage par le chef d'établissement, à un ordre du jour rythmé par les besoins de l'administration ; de fait, il se contente souvent d'être une chambre d'enregistrement ; la Commission permanente ne joue pas son rôle d'impulsion, de préparation des travaux du CA.

3/ Réflexions

Les débats s'orientent ensuite dans trois directions :

- le souhait d'une autonomie renforcée

Objectif : améliorer la qualité du service public (et non pas simplement faire des économies budgétaires)

Modalités : renforcement des pouvoirs en matière pédagogique ; possibilité d'initiatives pédagogiques avec un volant d'heures hors DHG ; prise en compte des besoins spécifiques de l'établissement ; création d'un Conseil pédagogique d'établissement qui réfléchit à l'élaboration du projet d'établissement et assure son suivi ; prise en compte des décisions du CA.

Remarque : les participants sont convaincus qu'une consultation préalable des personnels est nécessaire, pour définir le cadre et les modalités de cette autonomie.

- le souci d'encadrer cette autonomie

Objectif : éviter la concurrence entre établissements et l'accentuation des inégalités liées à des contextes socioéconomiques et socioculturels différents ou des différences de moyens entre collectivités locales.

Modalités : recrutement national des enseignants ; programmes et examens nationaux ; péréquation nationale pour assurer l'égalité de traitement des élèves sur le territoire national et compenser les inégalités sociales et culturelles face à l'Ecole (ZEP et autres formes de discrimination positive)

- le souci d'un fonctionnement plus démocratique

Objectif : remédier aux défauts de fonctionnement actuels

Modalités : collectif de pilotage du CA intégrant parents et enseignants élus du CA ; création d'un Conseil pédagogique associant des personnels d'enseignement et d'éducation ; mise en place d'une décharge horaire pour les élus au CA et au Conseil pédagogique, à l'instar de ce qui existe pour les Comités d'entreprise ; mise en place d'une réelle formation des délégués élèves.

Remarque : les problèmes d'évaluation ont été évoqués, mais, faute de temps, aucune proposition concrète n'a été formulée.

4/ Propositions

N° 1 Autonomie renforcée assortie d'une consultation préalable des personnels

N° 2 Maintien d'un cadre national garantissant l'égalité en matière d'offre de formation

N° 3 Démocratie participative dans le fonctionnement de l'établissement

Domaine: Améliorer le fonctionnement de l'Ecole

Sujet n°22: Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière?

Introduction

Notre groupe de réflexion était constitué d'une quinzaine de participants: 1/3 d'élèves et 2/3 d'enseignants. La participation des élèves fut réelle et leurs réflexions pertinentes.

Etat des lieux

Inquiétude concernant la formation pour devenir enseignants et leurs recrutements

Le niveau de recrutement pour les concours qui peut être bas alors qu'on ne peut raisonnablement pas former un professeur sans un certain niveau. Le recrutement s'effectue de la même manière pour toutes les matières ce qui peut entraîner des problèmes d'adaptation. Les professeurs de collèges et de lycées sont les mêmes alors qu'il n'est pas forcément nécessaire d'avoir le même niveau. Actuellement le concours se fait sur l'obtention de l'examen puis sur une année avec un tuteur et 6 heures de cours réparties sur une ou deux classes. A l'issue de cette année de stage validation du fonctionnaire stagiaire. Pas de stage pratique avant le concours ce qui fait qu'on ne peut pas se tester sa motivation réelle. Le métier d'enseignant n'a plus la qualité d'offrir beaucoup de vacances depuis le passage à l'ARTT, cet avantage diminue par rapport aux autres métiers, mais les difficultés restent. Suppression de l'école normale d'instituteur: il faut maintenant une licence pour être professeur des écoles. Crise dans certaines matières pour trouver de nouvelles vocations. Il reste cependant le plaisir de transmettre les connaissances ce qui n'est pas assez répéter.

Inquiétude concernant la formation continue

Les débuts de carrières sont souvent difficiles notamment parce que l'on donne les nouveaux professeurs à des classes difficiles (ZEP ...). Pas de réelle possibilité de formation continue à l'heure actuelle: les stages à public volontaire sont désertés et les rendre obligatoires n'est pas une solution. Ces formations ne sont absolument pas reconnues dans le plan de carrière. Développement des notions de pédagogie et de psychologie de groupe à fin de faire face à d'éventuels problèmes dans sa classe. Enseigner est une source de satisfaction mais une frustration apparaît car il n'y a pas de suivi des élèves: on ne sait pas ce qu'ils deviennent.

Inquiétude concernant les évaluations des enseignants et leur carrière

Problème dans l'inspection qui ne sont ni assez longues, ni assez fréquentes pour signifier réellement quelque chose. De moins en moins de bénévoles se présentent pour faire du tutorat car peu gratifiant et nécessitant un réel investissement et comportant des contraintes.

Inquiétude concernant le nombre de vacataires

Des vacataires particulièrement dans les disciplines scientifiques sont présents faute de professeurs.

Inquiétude concernant la mobilité des enseignants dans l'académie de Picardie

La forte hausse des départs à la retraite dû au baby-boom et la forte mobilité des enseignants en Picardie vers d'autres académies vont entraîner de plus en plus de jeunes professeurs dans la région. 2/3 de renouvellement prévu dans l'académie d'Amiens dans les prochaines années.

Réflexion

Formation des enseignants

Rétablir un système tel que les École Normale où l'on serait payer pour étudier en échange d'année dû ensuite à l'État. Les études sont longues et donc restrictives pour certain. Une formation plus, voire en intégralité, sur le terrain.

Recrutement et concours

Comment trouver de nouveaux enseignants alors que d'hors et déjà certaines disciplines (Maths-Physique) sont délaissés?. Les concours sont trop centrés sur la connaissance et pas assez sur la pratique et la pédagogie?. Comment susciter des vocations, donner l'envie de travailler?. Faut-il harmoniser des salaires de professeur au niveau de l'Union-Européenne. Un concours en deux parties: un de niveaux et un de pédagogie puis un stage avec une classe et un professeur: vérifications des aptitudes et puis confirmation du concours pour devenir professeur. Revalorisation des salaires et surtout de l'image. Créer des vocations par un programme peut-être plus à même de séduire les élèves.

Formation continue

Création de stage après l'IUFM. Décharge des professeurs âgés sur les nouveaux avec la création du poste de professeurs de ressource.

Carrière de enseignants

Des primes pour un professeur restant dans une académie. Comment évaluer les professeurs de façons efficaces?. La notion de mérite est apparue comme intéressante mais difficile à mettre en place car qui et sur quels critères évaluerait-on?. Les élèves ne paraissent pas apte à noter (manque de maturité et risque de privilégier les professeurs démagogiques) et le système d'inspection n'est pas suffisant. La bivalence d'un enseignant n'a pas rencontré un écho favorable au sein du groupe de discussion.

Propositions

- **Développer la formation continue**
- **Revalorisation de l'image du métier (ce qui passe aussi par un aspect financier)**
- **Facilité la possibilité de prendre une année sans élève : soit pour faire une pause , soit pour effectuer autre chose ou se former.**

mais aussi:

- privilégier la pédagogie
- indissociabilité entre théorie et pratique
- recrutement aussi selon les aptitudes de terrains
- introduction d'un module de didactique dans chaque matière après le DEUG
- professeur ressource pour accompagner les nouveaux